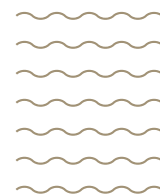


Dives infos



SEPT
2021

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER



Actualité

C'est la rentrée

À vos côtés

Ensemble
pour la jeunesse

06

Dossier

De beaux projets
éducatifs pour
notre ville

10

Cadre de vie

Le centre-ville garde
son attractivité

13

Tel : 02 31 28 12 50 - email : mairie@dives-sur-mer.fr

www.dives-sur-mer.fr





Après bientôt deux ans de pandémie, nous avons tous besoin de nous retrouver et de retisser le lien social qui s'est dégradé. Nous devons reconstruire le vivre ensemble, retrouver les repères collectifs, la solidarité, la fraternité et surtout, partager des projets communs.

Votre équipe municipale est à pied d'œuvre pour multiplier les rencontres avec vous, favoriser la démocratie participative, accompagner toutes les initiatives et projets collectifs. Nous allons relancer les réunions publiques sur les grands sujets, les réunions et les visites de quartier et créer des moments festifs à vivre ensemble.

Tous nos clubs sportifs, nos associations ont repris leurs activités et la fête qui leur est consacrée chaque année, a connu début septembre, un réel succès dans une ambiance chaleureuse, conviviale où nous étions tous heureux de partager ce moment collectif et joyeux.

La rentrée scolaire, malgré les nouvelles mesures sanitaires, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nos enfants étaient heureux de se retrouver et de prendre contact avec leurs enseignants.

Le service jeunesse a fait peau neuve et propose de nouvelles activités pendant les vacances et sur le temps périscolaire. Le nouveau conseil municipal des jeunes se met en place. Le pôle social offre de nouvelles activités et services aux seniors et la médiathèque Jacques Prévert multiplie les initiatives pour porter la culture au plus près des habitants.

Enfin, les grands projets se poursuivent tel le Beffroi actuellement en chantier, la rénovation de l'éclairage public, le lancement d'un concours pour la maison bleue, et tous ceux prévus dans le cadre de Petite ville de demain. Tous feront l'objet d'une présentation publique et nous solliciterons votre avis.

Pierre Mouraret
Maire de Dives-sur-Mer

Sommaire

03 AGENDA

04 RETOUR EN IMAGES

05 POUR VOUS DIVERTIR

- C'est aussi la rentrée pour les associations
- Projet « Entièrement peuplée » du Sablier

06 À VOS CÔTÉS

- Ensemble pour la jeunesse
- Analyse des besoins sociaux
- Stérilisation chats errants
- Permanence municipalité

10 DOSSIER

- De beaux projets éducatifs pour notre ville

12 CADRE DE VIE

- Jeune sapeur-pompier, un engagement citoyen
- Le centre-ville garde son attractivité !
- Les services du Pôle de vie sociale pour les seniors
- Passage piéton rue du Général de Gaulle – Ecole élémentaire Colleville

14 INTERCOMMUNALITÉ

- La carte sport et culture est de retour !

15 LES DIVAIS ONT DU TALENT

- Chat Room Service
- Nega Gold

16 AMUSEZ-VOUS !

- Coups de cœur de la médiathèque
- Recette du Marché divais

18 ÉTAT CIVIL

19 TRIBUNE LIBRE

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE MOURARET • COMITÉ DE RELECTURE : PIERRE MOURARET, MANUEL MALVASIO, DOMINIQUE ROMY ET MARINE LAMARRE • CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVES-SUR-MER ET MICHEL DELAHAYE • RÉDACTION : MARINE LAMARRE, MANUEL MALVASIO ET DOMINIQUE ROMY • CRÉATION ET MISE EN PAGE : NOUVEAU REGARD - 02 31 47 00 47 • IMPRESSION : ANQUETIL

Octobre :

Samedi 2

Vidéoconférence scientifique « Course à pied : le Trail Scientifique Clécy Normandie »

16h - la Médiathèque Jacques Prévert

Une naissance, un arbre, un livre

11h - plantation des arbres rue du 19 mars 1962
15h-18h - remise des livres à la médiathèque Jacques Prévert

16h - spectacle « À la pêche » de la compagnie les Passeurs de Rêves à la médiathèque Jacques Prévert

Dimanche 3

Concertino, répertoire Arias de Mozart
17h30 - église Notre Dame Service culturel

Mercredi 6

Escape Game « Recherche à risque »
16h - la Médiathèque Jacques Prévert

Samedi 9

Escape Game « Recherche à risque »
16h - la Médiathèque Jacques Prévert

Conférence sur l'expérimentation animale
15h30 - la Médiathèque Jacques Prévert

Dimanche 10

Exposition/vente
10h à 18h - sous les Halles Atelier Créatif

Mardi 12

80e anniversaire de l'ordination de l'abbé Leclerc
11h - au cimetière
Un fleuve pour la Liberté, la Dives

Dimanche 17

Repas
12h - espace Nelson Mandela Association Les Anciens de Tréfinmétaux

Dimanche 24

Octobre Rose
9h30 - port Guillaume Villes de Dives-sur-Mer, Cabourg et Houlgate

Salon des antiquaires
sous les Halles Société Buffard

Mardi 26

Atelier « Sorcières Pop Up »
15h - La Médiathèque Jacques Prévert

Du 25 octobre au 3 novembre

15^e Édition du Festival Drakkar'Toon
Cinéma le Drakkar

Judi 28

Après-midi « Jeux »
15h à 17h - la Médiathèque Jacques Prévert

Samedi 30

Atelier jardinage
9h30 à 12h - Serres de la ville Service Espaces Verts

Conférence

« Gustave Flaubert »
15h30 - la Médiathèque Jacques Prévert

Dimanche 31

Fête de Halloween
Comité des Fêtes

Novembre :

Judi 11

Commémoration de l'Armistice de 1918
Ville de Dives-sur-Mer

Vendredi 19

Soirée Beaujolais Nouveau
19h30 - espace Nelson Mandela Comité des Fêtes

Dimanche 21 et 28

Banquet des anciens
12h - espace Nelson Mandela Ville de Dives-sur-Mer

Cérémonie des divais fusillés à Saint-Pierre-du-Jonquet
10h - au cimetière Ville de Dives-sur-Mer

Du 27 au 28

Festival Les Boréales.
Cinéma le Drakkar

Samedi 27

Atelier jardinage
9h30 - 12h - serres de la ville Service Espaces Verts

Dimanche 28

Salon des antiquaires
sous les Halles. Société Buffard

Décembre :

Samedi 4

Vente d'objets
17h - ancienne caserne des pompiers L'Entraide Divaise

Dimanche 12

Marché de Noël
sous les Halles Comité des fêtes

Du 15 décembre au 2 janvier

Les p'tits cinés de Noël
Cinéma le Drakkar

Samedi 18

Atelier jardinage
9h30 - 12h - serres de la ville Service Espaces Verts

Dimanche 26

Salon des antiquaires
sous les Halles Société Buffard

Le Sablier

Octobre

Mercredi 13 - 19h
entrée libre

Visite de chantier avec la Big Up Cie
autour du spectacle
Juste une mise au point

Novembre

Mercredi 10 novembre - 19h - entrée libre

Visite de chantier avec le Kiosk Théâtre
autour du spectacle
Disparition

Mercredi 10 - 19h
entrée libre

Visite de chantier avec la Cie Morbus Théâtre
autour du spectacle 2h32

Mardi 30 - 19h30

Tarifs de 3 à 15€
Spectacle Théâtre d'Objets Décomposés
Cie Sans Soucis

Pratique amateur ado / adulte

La marionnette sur table

Samedis 29 janvier, 5 février et 26 février

La muppet

Samedis 19 mars, 26 mars et 2 avril

Le théâtre de matière

Samedis 7 mai, 21 mai et 11 juin

30€ le cycle de 3 ateliers

Coordonnées

Hôtel de Ville
rue du Général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer
Tél. : 02 31 28 12 73
billetterie : 02 31 82 69 69
contact@le-sablier.org

Retour en images



2



1

- 1 Les 30 ans de Port Guillaume
- 2 10^e Festival Art Actuel
- 3 Les vacances à Dives-sur-Mer
- 4 La Fête de la Mer
- 5 Les travaux de la SAB
- 6 35^e Festival RéciDives
- 7 La remise des colis scolaires



4



3



6



5



7

Association

C'est aussi la rentrée pour les associations !

Après une période de doutes et d'incertitudes autour des protocoles sanitaires, les associations de la ville ont su s'adapter et parfois se réinventer pour continuer d'exercer leurs activités.

Les associations divaises ont repris leurs activités au mois de septembre. Une année qui devrait être rythmée par de nouvelles règles sanitaires mises en place par les différentes fédérations. Pour permettre aux adhérents de pratiquer leurs activités sportives ou culturelles favorites, les associations ont su s'adapter à ce nouveau contexte.

La municipalité s'engage à mettre à disposition des locaux, des terrains ou du matériel afin de faciliter la pratique des activités proposées par les associations. De leur côté, les membres et les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre aux adhérents de continuer leurs loisirs associatifs dans les meilleures conditions.

Le 5 septembre dernier, la Fête des Associations a regroupé de nombreuses associations divaises et des communes alentours. Cette journée rythmée par des démonstrations et des animations a permis d'obtenir des inscriptions dans les différentes structures associatives. Cette année, un nouvel axe de découverte a été mis en place par le service Jeunesse, Réussite Scolaire et Sports qui consiste à faire intervenir les associations sur les temps périscolaires de

l'école Colleville. Pour commencer, ce sont des thématiques sportives qui seront proposées, pour évoluer vers d'autres activités (culturelles, citoyennes...). Ces aménagements ont pour but de sensibiliser et de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants.

Pour pouvoir continuer d'exister, les associations ont surtout besoin de leurs adhérents. C'est pourquoi, il est essentiel que les divais continuent de pratiquer leurs loisirs malgré les contraintes avec lesquelles nous apprenons à vivre depuis bientôt deux ans. Le tissu associatif de Dives-sur-Mer représente une part de vie importante pour les habitants, c'est pourquoi il est primordial de le préserver.



Pour découvrir toutes les associations divaises, consultez notre annuaire des associations : www.dives-sur-mer.fr/annuaire/associations

Projet

Le Sablier, Centre national de la marionnette et le collectif Le printemps du machiniste mettent en place le projet « Entièrement peuplée ».

En partenariat avec la Médiathèque Jacques Prévert et la ville de Dives-sur-mer, ce projet vise à valoriser les habitants de la ville.



Le point de départ de ce projet est la réhabilitation du Beffroi qui accueillera les nouveaux locaux du Sablier à Dives-sur-Mer. Cette installation nous a donné envie de rendre hommage à l'histoire ouvrière qui a traversé ce bâtiment, aux habitants qui l'ont fréquenté, tout en veillant à se tourner aussi vers le présent et l'avenir symbolisés par cette réhabilitation.

Pour ce projet à Dives, le collectif Le printemps du machiniste souhaite prendre comme point de départ le regard porté sur les mains et sur ce qu'elles racontent de nos savoir-faire anciens ou actuels.

Les artistes poseront leurs valises à la médiathèque Jacques Prévert, où se dérouleront tout au long de l'année, des rencontres et des ateliers de natures diverses. Le collectif ira également à la rencontre des habitants dans différents lieux de vie de la ville. Des boîtes de collecte d'idées anonymes seront également installées dans la ville.

En fin d'année, le projet aboutira à la réalisation d'une exposition dans l'espace public des portraits photographiques des personnes rencontrées, des phrases issues des témoignages recueillis et d'une sculpture en cuivre qui reprendra la thématique symbolique des mains. Un vernissage de cette exposition sera organisé à l'occasion de l'édition 2022 du festival RéciDives.

Plus d'informations sur le projet :

Anne-Laure Perez, responsable des relations publiques
anne-laure.perez@le-sablier.org - 02 31 82 08 76

Ensemble pour la jeunesse

Les élus de la jeunesse et des sports, Valérie KIERSZNOWSKI (VK), Éric KERBRAT (EK), Thomas LAVALLÉE (TL) ainsi que la Directrice Jeunesse, Réussite éducative et Sports VéroniqueHO (VH) dressent un premier bilan de leurs actions. Rencontre avec ces quatre protagonistes qui œuvrent ensemble pour les familles et la jeunesse divaises.



Depuis le début de vos mandats en juin 2020, quels projets avez-vous réalisés ?

EK : Le premier projet mis en route a été « La cantine à 1€ » qui s'est avéré être une belle réussite. Le travail sur la nouvelle tarification de la cantine, du périscolaire et des centres d'accueil a également été mené comme prévu. Il y a aussi le « Guichet Unique » qui répondait à un besoin des familles. Il a permis de centraliser les informations et de cibler des référents pour simplifier les démarches administratives relatives aux enfants. Au niveau du cadre de vie, des aménagements ont été mis en place comme les aires de jeux de l'école Hastings et de Port Guillaume

ainsi que le mur végétal dans la cour de l'école Colleville.

VK : Nous avons également lancé un partenariat avec l'entreprise iMego et le lycée Jean Jooris pour le recyclage et la valorisation des mégots de cigarettes aux abords du lycée (cf : Dives Infos du mois de juin 2021). Le plan numérique de l'école Colleville sera déployé prochainement, il s'agit d'un investissement numérique en partenariat avec l'éducation nationale dans le cadre du plan de relance de l'État. Ce plan vise à mettre en place un système numérique avec des PC portables pour les enfants, un tableau interactif dans les classes, une salle immersive dans le « théâtre » et le

renouvellement du parc informatique des enseignants.

EK : Nous pouvons également parler du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, qui a été une promesse de campagne importante. Les élections ont été réalisées en juin dernier, maintenant il reste encore beaucoup à faire ! En septembre, nous allons commencer à travailler ensemble avec les jeunes et l'animateur jeunesse.

TL : Sur le plan sportif et associatif, nous travaillons actuellement sur la réfection du vestiaire sur le terrain du LEP et de la piste d'athlétisme ainsi que sur la création d'un skate Park. Les demandes de subventions ont été soumises, nous sommes donc dans une phase d'attente pour le moment. La période de ralentissement due à la situation sanitaire a permis de développer d'autres projets comme la réalisation des travaux dans le gymnase Questel-Delaporte et la réfection de l'habillage du ring de boxe dans la salle Marcel Cudorge, qui sera effectuée par les élèves du LEP à la fin de l'année.

Nous avons renouvelé le minibus des associations auquel de nouveaux partenaires divais ont contribué. Deux parcours d'orientation avec l'application VikAzim ont également été mis en place au sein de la ville pour proposer un circuit sportif et un autre mémoriel. Et pour finir, la création d'un service des sports et la désignation d'un référent Sébastien Laurent qui permet aux associations sportives d'entretenir un lien direct avec la municipalité.

VH : Nous pouvons aussi aborder la formation et la politique volontariste de la ville. Pour commencer, une augmentation des rémunérations des animateurs saisonniers a pris effet au mois de juillet sur tout le service jeunesse.

Puis, il y a l'accompagnement à la professionnalisation avec le financement de formation BAFA pour permettre aux animateurs de monter en compétences. Dans cette même optique, la ville accueillera un stagiaire dès le mois de septembre pour amener un jeune vers un BPJEPS.

Cette année, une nouvelle direction a vu le jour. Quel est l'apport de cette restructuration sur l'organisation du service ?

VH : La création de cette nouvelle direction a permis de réunir trois services: scolaire, jeunesse et sport alors qu'il n'y en avait que deux. Le sport était entièrement imbriqué dans le service jeunesse, ça a donc permis de le rendre plus visible. Lier ces trois thématiques apporte évidemment de la cohérence aux familles.

Cette nouvelle organisation interne se fait aussi et surtout, en fonction de ce que l'on veut rendre au public, donc aux familles. Mais rien n'est figé et il reste encore beaucoup à faire dans ce travail de restructuration.

En effet, les familles sont au cœur de vos préoccupations. Concrètement, qu'est ce que tous ces projets ont apporté aux familles divaises ?

EK : Des économies ! D'un point de vue financier pour la cantine à 1€ et la nouvelle tarification. Avec le guichet unique et la nouvelle organisation interne, c'est un gain de temps qui est non négligeable pour les parents. Ça a également permis de centraliser, structurer l'information et identifier un référent pour faciliter les démarches.

VK : Les mesures qui ont été menées pour le cadre de vie avec les aménagements, aspirent à faire de Dives-sur-Mer une ville propice à l'épanouissement des enfants, dans le domaine scolaire et extrascolaire.

Quels sont les prochains projets prévus sur votre feuille de route ?

VK : Il y aura le CMEJ, comme nous l'expliquions tout à l'heure, beaucoup d'éléments de travail restent à déterminer. Nous souhaitons mettre en place un jardin intergénérationnel, en collaboration avec le service jardin ainsi que les enfants et les seniors divais.

EK : Nous allons lancer probablement en février 2022, le « Savoir Rouler », un dispositif qui vise à enseigner aux enfants de CM2 l'utilisation des pistes cyclables pour leur permettre de se rendre au collège Paul Éluard à vélo.

TL : Nous sommes en train de réfléchir au projet « Street Work Out » qui consisterait à installer des structures sportives urbaines pour permettre aux divais de pratiquer du sport gratuitement, en toute liberté.

VH : Dès la rentrée, plusieurs associations sportives interviendront sur les temps périscolaires, cela permettra aux enfants de découvrir des activités et aux associations d'intégrer de nouveaux adhérents.

Il y a beaucoup de ponts à mettre en place sur ces temps-là, aussi le développement d'autres activités culturelles, citoyennes, écologiques et des moments de détente, sont en cours d'étude. J'ajouterai également que la mise en ligne du nouveau site internet au second semestre 2021, devrait apporter aux familles de nouvelles possibilités. Cet outil leur permettra de traiter les démarches administratives directement en ligne.

Comment fonctionne la dynamique entre les services et les élus ?

EK : Nous nous rencontrons plusieurs fois par semaine entre nous, ce qui permet d'avoir un suivi régulier des actions menées et d'entamer d'autres phases de travail. Au bout d'un an, nous avons pu constater que les promesses de campagne ont été engagées et respectées, c'est une véritable source de satisfaction qui se ressent dans notre dynamique de travail.

VH : Pour ma part, je trouve qu'il y a un véritable investissement des élus et une proximité avec l'activité du service. On ressent un réel intérêt pour les habitants et le fait que ça veuille avancer.

VK : En effet, nous avançons et nous travaillons en partenariat avec Véronique qui nous aide sur des aspects que nous ne maîtrisons pas forcément en tant qu'élu-es. Nous sommes complémentaires.

TL : En ce qui me concerne, nous provoquons les rencontres avec la direction pour enclencher des projets en commun avec le service des sports. Nous maintenons le dialogue avec toutes les associations pour leur permettre d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles. Le but étant de permettre aux jeunes de s'épanouir dans un autre environnement que celui de l'école.

Quelle est votre vision commune à long terme pour la ville ?

EK : L'objectif de toutes nos actions est d'améliorer le quotidien des enfants.

VK : De leur proposer des choses différentes, qui sortent de l'ordinaire.

TL : Oui, cultiver une curiosité et une ouverture d'esprit.

VH : Et via les projets d'infrastructures, montrer aux familles que Dives-sur-Mer est une ville accueillante et un territoire plein de promesses.

La ville de Dives sur Mer va mettre en place un programme de stérilisation des chats errants

La ville de Dives-sur-Mer va s'engager à identifier et stériliser ses chats errants avec l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis.

600 mairies ont signé une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis depuis septembre 2013. Cette convention type vise à maîtriser les populations de chats errants par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 euros pour une femelle et 60 euros un mâle.

Un couple de chats non-stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans. Il est donc impératif de maîtriser la prolifération des chats errants ! Il est très important de comprendre que la stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats face à l'euthanasie ou au déplacement des colonies.

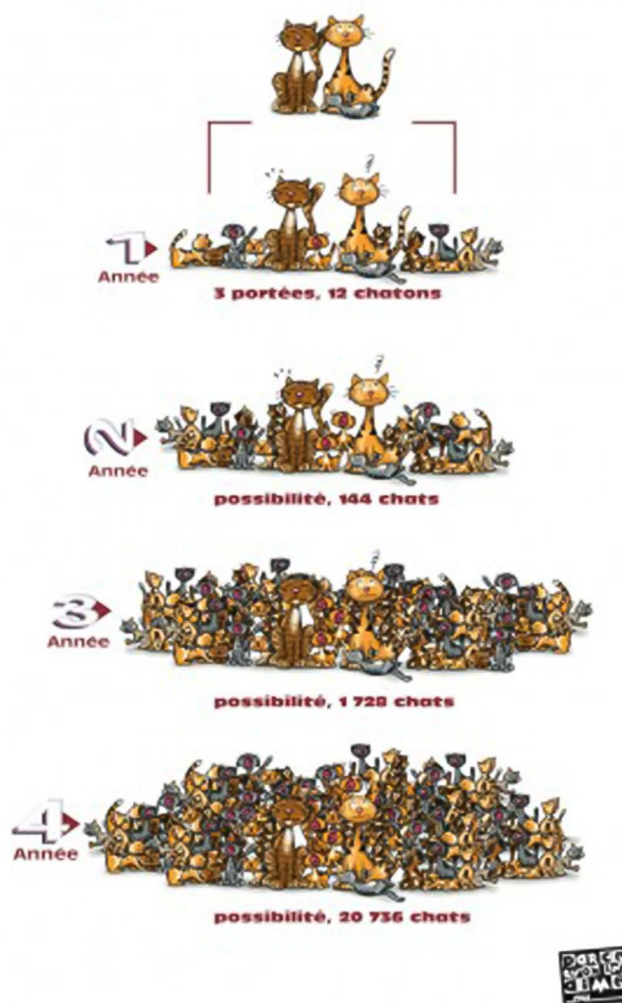
D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. Dives-sur-Mer n'est pas épargnée par ce phénomène, ce qui nous conduit avec les associations locales à nous engager dans à un programme de stérilisation de ces chats errants.

Ce programme en partenariat avec la fondation 30 millions d'amis, l'association SOS Chiens et Chats et les cliniques vétérinaires consistera à capturer l'animal errant, de procéder à son indentation, de le stériliser puis de le relâcher sur son lieu de capture. La finalité de ce dispositif est de réguler la population des félins et assurer leur protection.

Il est également essentiel de soulager les associations pour la protection animale saturées à cause de nombreux abandons, et bien sûr, éviter les actes d'euthanasie. Le projet est actuellement en cours de finalisation et sera opérationnel en début d'année.

Nous remercions Mme Rocard pour son implication dans ce projet.

La prolifération du chat



Question / réponse

La municipalité à vos côtés

Cet été, un élu et un agent de la mairie étaient présents tous les samedis sur le marché afin de répondre à vos questions. Retour sur ce nouveau dispositif de la démocratie participative.



En 2020, la municipalité s'est engagée à développer la démocratie participative.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées dont la présence d'un stand sur le marché. L'objectif de cette présence était d'aller à la rencontre des personnes, de les écouter et d'apporter des réponses à leurs questions. Ces accueils ont permis de recueillir de nombreuses remarques, nécessaires à l'amélioration et au développement de notre commune. Ils ont aussi permis de faire découvrir la ville à des visiteurs estivaux.

Les points soulevés durant la saison, ont été traités par les équipes municipales afin d'apporter des solutions viables aux habitants permanents comme temporaires.

► L'état de dégradation du cimetière a été constaté, c'est pourquoi les travaux d'assainissement vont reprendre et l'entretien des espaces verts est en cours de réalisation.

► Une partie de l'éclairage public a été remplacée au mois d'août aux alentours du stade Heurtematte. En tout, 80 foyers lumineux seront remplacés dans les cités rouges, blanches et vertes.

► Une étude pour la mise en accessibilité de la voirie sera menée pour définir les axes prioritaires à traiter.

► Une campagne de dératisation sur l'ensemble de la ville est organisée tous les ans.

► La problématique liée à la piétonisation de la rue Blanche Canta sera étudiée pour l'année prochaine.

► Les trous dans la chaussée et sur les trottoirs font l'objet de rebouchages réguliers, les zones mentionnées par les habitants (rue Victor Hugo, rue de la Baronnie et rue du Port ;...) seront traitées.

► Une aide à l'achat de vélos électriques sera votée au prochain conseil d'administration du CCAS.

Toute l'équipe municipale remercie les personnes qui se sont déplacées le samedi matin pour nous faire part de leurs avis sur de nombreuses thématiques.

Rester en contact avec vous est notre priorité, c'est pourquoi nous souhaitons continuer ces échanges par l'intermédiaire de notre adresse mail : democratie-directe@dives-sur-mer.fr

Analyse des besoins sociaux

Afin de construire une politique publique adaptée et mener des actions pour répondre aux problématiques sociales, la ville mène actuellement une étude sur les besoins de la population.

Cette étude visera à identifier les besoins des familles et des plus de 60 ans, en trois phases d'intervention:

- 1 - Une rencontre avec tous les acteurs sociaux de la commune.

- 2 - La mise en place d'un sondage à destination des plus de 60 ans et des familles.

- 3 - L'animation d'ateliers avec des volontaires afin d'identifier les problématiques abordées dans les questionnaires..

Si vous souhaitez participer à cette étude, vous avez jusqu'au 15 octobre pour remplir les questionnaires disponibles à la mairie, au cinéma le Drakkar, au Pôle de vie Sociale, aux résidences Domitys et Ambroise Croizat et à la médiathèque Jacques Prévert. Ces questionnaires sont également disponibles en format numérique sur notre site Internet ou sur vos appareils mobiles en scannant les QR Codes. Les agents de la mairie et du Pôle de vie sociale sont à votre disposition pour vous aider à répondre à ces questions.



Plus de 60 ans



Familles

De beaux projets éducatifs pour notre ville

La ville de Dives-sur-Mer a entrepris une démarche en collaboration avec la Communauté de Communes NCPA, la ville de Cabourg et la CAF, qui se nomme la CTG (Convention Territoriale Globale). C'est une démarche qui vise à définir un cadre politique de développement des territoires et à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire sur les thématiques ci-après.

Voici en détail ce qu'il faut retenir pour Dives-sur-Mer en passant en revue toutes les thématiques :

→ PETITE ENFANCE

Le développement d'une micro-crèche de 12 places à l'horizon 2023.

→ JEUNESSE :

Accueil de loisirs : la ville de Dives-sur-Mer maintient les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), périscolaire, extrascolaire et ados et étend le conventionnement CAF à toutes les périodes et tous les publics périscolaires. C'est un gage de qualité pour les familles.

→ PARENTALITÉ :

Création d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) en 2022. Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

→ ANIMATION À LA VIE LOCALE :

Création d'un centre d'animation à la vie Locale à proximité du collège et du lycée (dans les actuels

locaux des services techniques), qui proposera des ateliers pour les familles et les habitants. Cet équipement sera fait avec et pour les habitants, avec une place particulière autour des projets et de la vie associative. Cette création est prévue pour 2024.

Le second projet d'envergure est le PEdT, Projet Éducatif de Territoire 2021 – 2024. La définition donnée dans le support PEdT du ministère de l'Éducation Nationale en 2016 reste d'actualité :

« Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être. »

L'enjeu principal est donc de réussir à ce que chaque enfant de Dives-sur-Mer trouve un cadre épanouissant lui permettant de se réaliser en tant qu'enfant et citoyen en devenir.



Objectifs éducatifs du PEdT

La municipalité de Dives-sur-Mer souhaite que chaque enfant s'épanouisse dans sa ville, aux côtés de ses pairs et des adultes veillant à son éducation : parents, enseignants et personnels municipaux. Les enfants sont encouragés à s'exprimer et communiquer afin de construire les adultes citoyens qu'ils seront demain.

Pour cela elle s'appuie sur le PEdT pour promouvoir les objectifs suivants :

- 1 Favoriser l'épanouissement de l'enfant : en lui offrant un parcours éducatif cohérent, et avec une ouverture culturelle, ludique, technologique et sportive.
- 2 Lutter contre les inégalités, en particulier scolaires.
- 3 Favoriser la citoyenneté et la bienveillance à l'école.
- 4 Favoriser la co-éducation, en créant des liens parents-enseignants-personnels éducatifs.
- 5 Sensibiliser la jeunesse aux questions d'écologie et de développement durable
- 6 Développer la dimension intergénérationnelle dans les actions.

Cela s'appuiera sur la dynamique suivante :

> Faciliter

l'interconnaissance des différents acteurs.

> Concevoir chaque action éducative comme intervenant dans un ensemble au service de l'enfant et de sa famille.

> Renforcer la cohérence et la complémentarité de l'offre éducative des différents temps de l'enfant au cours de la journée, de la semaine, de l'année.

Engagement

Jeune sapeur-pompier, un engagement citoyen

Ouverte en 2017, la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Périers-en-Auge, continue d'attirer des jeunes dévoués à la population.



Avec une vingtaine de sections ouvertes au niveau départemental, dont une au sein du CIS de Périers-en-Auge, les formations de Jeune Sapeur-Pompier (JSP) sensibilisent et initient les jeunes à partir de 13 ans, à l'activité de sapeur-pompier. La formation est dispensée depuis quatre ans au centre de Périers-en-Auge avec l'encadrement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Calvados et l'association « L'amicale des sapeurs-pompiers ».

Avec l'intervention de 7 animateurs volontaires et professionnels dont l'adjudant-chef Sébastien Bertin, responsable de cette section, les jeunes sont formés pendant quatre années en quatre cycles (JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4) dont la validation de chacun permet d'obtenir un grade. Tous les samedis ou mercredis, les élèves consacrent leur temps à l'apprentissage des techniques de lutte contre les incendies, les gestes de premiers secours, les opérations de

secours routiers ainsi que des opérations diverses et différentes pratiques sportives. Tout ce qui a trait à l'école de la citoyenneté est également abordé : la connaissance de la société civile, des institutions ainsi que les valeurs de respect et de solidarité. Les jeunes participent aux cérémonies officielles et aux tournois sportifs.

Cette formation constitue un réel engagement de la part des jeunes, ce qui implique une certaine surveillance des formateurs sur les parcours scolaires des volontaires, « certains élèves privilégient leur formation JSP au détriment de leur scolarité » souligne l'adjudant Réginald Hervieu, animateur très impliqué dans cette section. Cette année, ils étaient 27 JSP dont cinq de dernière année ayant obtenu leur BNJSP (Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier). Ce diplôme à valeur nationale, permet aux jeunes volontaires de poursuivre leurs expériences en tant que SPV (Sapeurs-Pompiers Volontaires).

Les inscriptions se font dès la rentrée scolaire auprès du centre. Pour intégrer la section, il faut avoir au minimum 13 ans au cours de l'année pour pouvoir terminer le 4^e cycle à l'âge de 17 ans, « ce qui permet d'avoir l'âge requis pour être recruté en qualité de SPV » précise le lieutenant Thomas Rous, chef du centre de Périers-en-Auge. « Pour être JSP l'important est d'avoir un intérêt pour la sécurité civile et de bonnes capacités physiques attestées par un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive » ajoute l'adjudant Hervieu. Sans condition de nationalité, l'accession à cette formation se base donc principalement sur une motivation du jeune volontaire qui lui est demandé de souligner dans une lettre de motivation.

Les plus passionnés voient dans ce parcours la découverte d'une vocation et d'un tremplin pour leur avenir professionnel. La formation constitue de solides bases pour tous les métiers de la sécurité, dont certaines filières sont accessibles dans l'enseignement secondaire. Au fil de ces quatre années, les jeunes forgent leurs valeurs citoyennes et développent un sentiment d'appartenance en dehors du cercle familial et scolaire. En somme, grandir dans tous les sens du terme.

Pour plus d'informations :
jspperiers@sd14.fr

Suivez les sapeurs-pompiers de Périers-en-Auge :

Twitter : @pompiers_PEA_14

Instagram : @pompiers.periers.en.auge

Facebook : @pompierspea

Commerce

Le centre-ville garde son attractivité !

Avec l'installation de neuf nouvelles entreprises depuis le début de l'année, le centre-ville conserve son dynamisme économique.

Depuis le début de l'année 2021, la ville de Dives-sur-Mer a accueilli neuf entreprises, dont sept commerces, un restaurateur et un artisan. Elles se situent toutes dans le centre-ville et font désormais partie du maillage économique de la ville.

Dives-sur-Mer compte également six changements de propriétaires, de quoi apporter aux divais un peu de renouveau. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux entrepreneurs et entrepreneuses.

Les nouvelles entreprises présentes en centre-ville :

La Div'In restaurant et distributeur automatique de pizzas fraîches

71 rue du général de Gaulle

Braseros mexicains, chauffage d'extérieur et barbecue

79 rue du général de Gaulle

Bulle de soie, prothésiste ongulaire et ciliaires

22 place de la République

Esprit zen, institut de beauté

Place de la République

La boutique de Nath, vêtements et accessoires

22 place de la République

Emma Green CBD, achat/vente de produits à base de CBD et de chanvre bio

11 place de la république

Ythier optique, opticien

18 rue Paul Canta



Ritz, plombiers

17 rue Paul Canta

Cœur d'artichaut, boutique de bio et vrac

12 rue Paul Canta

Éden Coiffure, coiffeur

Avenue des Résistants

Les changements de propriétaire :

Le café du marché, bar

Place de la République

Le Gallia, bar

10 Rue Georges Landry

La Gitane, bar

22 rue Paul Canta

Le Guillaume le conquérant, restaurant

2 rue d'Hastings

Les services du Pôle de vie sociale pour les séniors

De nombreux services sont dispensés par le Pôle de vie sociale pour les résidents et résidentes de Dives-sur-Mer de plus de 66 ans.

- La mise en place des aides du maintien à domicile.
- Le portage des repas et le transport accompagné pour les courses.
- La célébration des noces d'or ou de diamant.
- L'organisation de voyages courts et longs.
- La distribution des colis de Noël.
- Le suivi des personnes dans le cadre du Plan Canicule.

• Organisation tous les ans du repas des anciens
Si vous souhaitez bénéficier des services et de l'assistance du Pôle de vie sociale, nous vous invitons à prendre contact avec eux.

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle de vie sociale : 02 61 53 62 31
ou ccas@dives-sur-mer.fr

AIDE CHAUFFAGE 2021

Le C.C.A.S souhaite poursuivre l'attribution d'une aide financière au titre de l'énergie, aux personnes retraitées sous conditions de ressources.

- Personne seule : ressources jusqu'à 1000€
- Couple : ressources jusqu'à 1500€

En sont exclues les personnes ayant des revenus de capitaux mobiliers ou fonciers.

En raison de la crise sanitaire, les personnes concernées peuvent déposer dans la boîte du C.C.A.S. leur dernier avis d'imposition ou non-imposition 2021 sur les revenus 2020, ainsi qu'un justificatif d'une facture énergie. Le C.C.A.S se chargera de faire les photocopies, les originaux vous seront retournés par courrier.

Passage piéton rue du Général de Gaulle - Ecole élémentaire Colleville

En juin dernier, le passage piéton rue du Général de Gaulle a été déplacé devant l'entrée de l'école élémentaire Colleville. Cela permet donc aux enfants de traverser juste devant l'entrée, toujours accompagnés par les agents de circulation.

Il sera donc interdit de stationner devant cette entrée des lignes jaunes vont être installées.

La zone à 30 Km/h sera également élargie pour renforcer la sécurité dans le périmètre de l'école.

Service

La carte sport et culture est de retour !

En pratique

Du 7 septembre au 22 octobre du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Compte tenu du contexte sanitaire, les demandes de cartes Sport et Culture doivent être faites uniquement par mail ou par téléphone. Elles seront ensuite remises sur rendez-vous.

Dives-sur-Mer :

Siège de la communauté de communes - Rue des Entreprises - ZAC de la Vignerie - 14160 Dives-sur-Mer
accueil@normandiecabourgpays-dauge.fr
Tél. : 02 31 28 39 97

Dozulé :

Accueil intercommunal de proximité - 128 Grande Rue - 14430 Dozulé
pointinfo14-dozule@normandie-cabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville :

Point info 14/MSAP - Mairie de Merville-Franceville - 4 avenue Alexandre de Lavergne - 14810 Merville-Franceville
pointinfo14-merville@normandie-cabourgpaysdauge.fr
www.ncpa.fr

Vos enfants ont envie de pratiquer une activité sportive ou culturelle sur le territoire ?

Ce dispositif, mis en place par la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge permet aux familles du territoire de bénéficier d'une réduction pour l'inscription des enfants dans une association sportive ou culturelle conventionnée.

En fonction du quotient familial, les demandeurs se verront remettre une carte à 10€, 30€ ou 60€. Le montant figurant sur la carte est celui qu'ils auront à payer lors de l'inscription (contre remise de la carte).

La communauté de Normandie Cabourg Pays d'Auge prend en charge la différence entre la valeur nominale de la carte et le coût réel de l'activité (pour un montant maximal de 190 €).

Qui sont les bénéficiaires ?

→ Les enfants de 3 à 17 ans (nés entre 2004 et 2018), habitant la communauté de communes NCPA

Où utiliser cette carte ?

→ Auprès des structures situées sur la communauté de communes NCPA et ayant signé une convention avec elle (retrouver la liste sur le site internet de NCPA).

Comment se procurer la carte ?

→ La carte est distribuée dans les forums des associations de la communauté de communes NCPA ainsi que dans les points d'accueil de la communauté de communes NCPA du 7 septembre au 22 octobre 2021.

Quels documents à fournir ?

→ Pour toute demande, il faudra fournir une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA, de moins de 3 mois, mentionnant le quotient familial et l'état civil des enfants. Aucune carte ne sera délivrée sans justificatif.

Pension pour chats

Chat Room Service

Nombreuses sont les personnes à s'être retrouvées avec un chat ou un petit animal de compagnie sur les bras la veille d'un départ en vacances. Chat Room Service vous propose une solution de garde adaptée et confortable pour votre animal !



La garde d'un l'animal est une contrainte, et peut poser des problèmes. La pension Chat Room Service, située à Dives sur mer, est là pour assurer le confort et la distraction de votre animal pendant votre absence. De nombreuses installations ont été mises en place pour vos boules de poils (lodges, arbres à chat, litières, jouets, des espaces de confort, des chatières donnant accès à un extérieur individuel...). Soins, nourriture, abreuvement, nettoyage, jeux et distractions sont réalisés tous les jours. Une surveillance et une présence 7j/7 et 24h/24 sont également de rigueur.

Afin de ne pas perturber les habitudes des animaux, la nourriture doit être fournie par les propriétaires. Les chats doivent être en bonne santé, vaccinés et identifiés avec puces ou tatouages. Depuis l'ouverture, la pension connaît déjà un franc succès ! Pensez donc à prévoir la garde de votre chat assez tôt. Chat Room Service développe aussi une garde à domicile dans la zone autour de la pension, mais aussi du « horse sitting », une surveillance des chevaux à domicile.

Horaires d'ouverture :

Lundi au Samedi : 9h30/12h - 14h/18h
Uniquement sur rendez-vous

Contact :

Chemin de Dramard
14160 DIVES SUR MER
06 21 06 00 77

Site Internet :

<https://chatroomservice14.wixsite.com/website-1>

Épicerie fine

NAGA-GOLD

Il y a 10 ans, après plusieurs années à vivre en Thaïlande, Didier DELANNEE décide de créer sa société en devenant importateur et distributeur de riz et depuis 6 ans son bureau est situé à Dives-sur-Mer.

L'envie lui vient en voulant faire découvrir au marché européen du riz que les gens ne connaissent pas. Naga gold est donc l'intermédiaire entre la Thaïlande et l'Europe. Son riz est essentiellement vendu en France et dans les pays frontaliers, cela représente une quantité vendue d'environ 25 à 30 tonnes par an.

Ses trois cibles principales sont les épiceries fines, les restaurateurs via les grossistes et le e-commerce.

Il retourne deux fois par an en Thaïlande, pour le reste de l'année il fait venir le riz par conteneurs qui arrivent au Havre et qui est ensuite stocké dans un entrepôt à Caen.

L'importateur propose 4 variétés de riz : riz blanc, riz rouge, riz noir et le riz thai jasmin.

Voici donc plus en détail les différentes caractéristiques de chacun d'entre eux :

- Home Malee : riz blanc
- Man Pou : riz rouge
- Rice Berry : riz noir

Naga Gold a remporté lors des prix épiciques de l'épicerie fine l'Épicerie de bronze 2021 dans la catégorie plats cuisinés pour son riz « Rice Berry »

Contact : Zac des Grands Prés 14160
Dives-sur-Mer
Tél : 06.17.01.83.97





— Coups de cœur de la Médiathèque Jacques Prévert —

Roman

CUEILLEUR D'ESSENCES
de D. Rocques, Ed. Gallimard



Récit passionnant qui nous emmène à la recherche de trésors aromatiques tels que baume du Pérou, bois

de rose, Patchouli et jasmin de Grasse...Rien que les noms nous font rêver!

Roman

FLORIDA
de O. Bourdeaut, Ed. Finitude



Un roman corrosif et dérangeant sur la vengeance d'une mini-miss devenue adulte.

Infos:

La médiathèque reprend ses horaires habituels

Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 10h30-12h30 - 15h-18h
Mercredi : 10h30-18h

Service bibado

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ? Appelez la médiathèque et bénéficiez de notre service bibado, gratuit pour tous les divais (portage de livres à domicile ou transport jusqu'à la médiathèque).

Fermeture exceptionnelle

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 8 octobre toute la journée en raison d'une formation.

Roman

LES LARMES NOIRES SUR LA TERRE
de S. Collette, Ed. Denoël



Une grande émotion dans ce roman où seules l'amitié, l'entraide permettent à 6 femmes de survivre, d'espérer et de croire en l'avenir.

BD

LES BELLES PERSONNES
de C. Cruchaudet, Ed. Soleil



Chloé Cruchaudet nous propose une galerie de portraits de «héros» du quotidien, ces belles personnes qui illuminent nos vies avec trois fois rien. Touchant et poétique.

DVD

J'AI PERDU MON CORPS
de J. Clapin

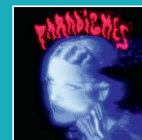


Naoufel a un accident au travail, il perd sa main. Cette dernière reprend vie et s'échappe du laboratoire

pour retrouver le reste de son corps, Naoufel. Au fil des flashbacks de cette main, nous suivons l'histoire de ce jeune homme trop vite arraché à l'enfance. Une traversée onirique et poétique du temps, des souvenirs et de la quête d'identité.

CD

PARADIGMES
La Femme



Une envolée électro punk toujours plus folle et toujours plus bordélique pour le troisième album du groupe français «La femme» !

Recette du Marché divais

Courgette Farcie



LES ÉTAPES DE LA RECETTE :

1. Dans le sens de la longueur, découpez légèrement une bande de courgette sur tout le long.
2. Ensuite, retirez la chair et réservez-là pour l'intégrer à la préparation.
3. Découpez en petits morceaux les ingrédients (sauf la viande hachée) et les faire revenir avec un filet d'huile d'olive, du sel et du poivre dans une sauteuse.
4. Faites mijoter le tout 15 min et mixez grossièrement la préparation. Réservez.
5. Dans une autre poêle, faites revenir la viande hachée avec un peu de persillade, salez et poivrez.
6. Une fois la viande cuite, incorporez la viande à la première préparation.
7. Mettez la farce dans la courgette évidée.
8. Recouvrez de parmesan, d'un peu de crème et de comté râpé.
9. Enfournéz 1 H à 180°.

Bonne dégustation !

Ingédients pour 4 personnes

- 1 belle courgette ou 2 moyennes
- Comté rapé
- 500 gr de viande hachée
- 2 oignons
- 2 échalotes
- 2 tomates
- 1 poivron (facultatif)
- 1 cuillère à soupe de cumin
- 1 cuillère à soupe de curcuma
- 1 cuillère à soupe de paprika
- Crème fraîche
- Parmesan



Décès

DU 01/05/2021 AU 31/07/2021

- **Godet Yves** décédé le 4 mai, à Caen
- **Jourdan Geneviève** épouse Lebourgeois décédée le 5 mai, à Dives-sur-Mer
- **Lainé Robert** décédé le 10 mai, à Dives-sur-Mer
- **Mazzocchi Louise** épouse Follin décédée le 11 mai, à Caen
- **Vernier Jean-Claude** décédé le 12 mai, à Caen
- **Lafarge Gérard** décédé le 16 mai, à Caen
- **Rivière Jeannine** veuve Guilloux décédée le 22 mai, à Caen
- **Tarin Jackie** décédé le 25 mai, à Caen
- **PIÉ Bernard** décédé le 29 mai, à Dives-sur-Mer
- **Rouault Joseline** décédée le 2 juin, à Ifs
- **Burlot Marie-Louise** veuve Rousseau décédé le 7 juin, à Dozulé
- **Questel Colette** veuve Trochon décédée le 8 juin, à Dives-sur-Mer
- **Adjacent Jean-Pierre** décédé le 14 juin, à Dives-sur-Mer
- **Morice Jacques** décédé le 19 juin, à Dives-sur-Mer
- **Urset Monique** épouse Mouquet décédée le 20 juin à Caen
- **Liard Didier** décédé le 21 juin, à Caen
- **Wacogne Marie-José** décédée le 2 juillet, à Hérouville-Saint-Clair
- **Leterrier Marie** veuve Ouf décédée le 4 juillet, à Dives-sur-Mer
- **Loisnard Jacques** décédé le 10 juillet, à Caen
- **Lebos Guy** décédé le 12 juillet, à Dives-sur-Mer
- **Poussier Stéphane** décédé le 12 juillet, à Caen
- **Lebret Daniel** décédé le 18 juillet, à Caen
- **Herpe Jackie** décédé le 30 juillet, à Caen



Mariage

DU 01/05/2021 AU 31/07/2021

- **Madelaine Hervé et Dheilly Céline** le 19 juin
- **Samson Frédéric et Henri Florence** le 26 juin
- **Beguiet Alexis et Durandeu Muriel** le 10 juillet



Naissance

DU 01/05/2021 AU 31/07/2021

- **Pecile Julia** née le 4 juillet, à Caen
- **Floro Ruby** née le 7 juillet, à Caen
- **Maesen Roméo** né le 8 juillet, à Caen
- **Trincart Léandre** né le 21 juillet, à Caen

Les élus de la majorité

En cette période de pandémie, nous souhaitons remercier nos agents pour leur dévouement qui a permis d'accueillir vos enfants dans de bonnes conditions sanitaires.

De plus, en ces temps difficiles et afin de lutter contre toutes formes d'inégalités, nous avons ajusté « socialement » toutes nos tarifications, afin que celles-ci soient plus adaptées aux revenus des Divais.

En effet, pour un meilleur apprentissage, notre priorité est que tous les enfants Divais puissent bénéficier d'un repas quotidien équilibré, mais il est également essentiel pour nous qu'ils puissent se divertir et partir en vacances.

En juillet, nous avons appris la suppression d'un poste à l'école maternelle Hastings. L'Inspection Académique est malheureusement restée inflexible à

notre demande de maintien de poste : il nous manque 10 élèves pour maintenir celui-ci. Le plus alarmant est qu'à ce rendez-vous nous apprenons que 71 élèves Divais ne sont pas scolarisés dans nos écoles. C'est énorme, cela représente 3 classes !

Il est impératif de réagir afin d'intégrer nos petits Divais dans nos écoles pour éviter une nouvelle fermeture de classe !

Groupe divaises - Divais - Un avenir commun

La majorité municipale veut « transformer la ville »

Nous aimerions de la transparence dans les projets. M. MOURARET, durant sa campagne a promis beaucoup de réalisations : réfection des halles - transfert des services techniques (en cours) - rénovation aux fins d'économies de l'éclairage public - réhabilitation des anciens abattoirs - réfection des trottoirs et des rues - création d'une 2ème salle de cinéma - extension du cimetière. Au bas mot, il s'agit d'un programme avoisinant les 6 millions d'euros. Nous

aimerions, comme je l'avais fait lors du précédent mandat, que soit établi un plan pluri annuel d'investissement avec son coût global, son financement, son calendrier d'exécution.

A cela s'ajoute une étude sur l'avenir des 6 parcelles constituant le RANCH. Cette étude fait partie de la convention signée par le Maire et M. COURSEAUX, président du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. M. LELOUP continue à

avoir la haute main sur l'urbanisme divais. Il est l'instigateur des projets en cours. M. le Maire dément toute construction sur le RANCH.

A qui se fier ?

Alain PEYRONNET
Président de l'association
Tel : 06 08 54 16 28

Estelle ROCARD, élue neutre

Chers(es) Divais, Divaises,
Je tenais à vous dire Merci ! Oui un grand Merci pour votre confiance que vous me portez dans vos problématiques quotidiennes que vous rencontrez.

Les sujets qui fâchent de cet été : les incivismes des camping-caristes et cirques pour les habitants de la rue de l'avenir. J'ai remonté mon rapport et j'espère que vos voix seront, cette fois, entendues.

Un sujet de sécurité au sein du cimetière, une naissance de nid de frelons asiatiques m'a été rapportée et j'ai confirmé en allant sur le terrain. Merci au Directeur des Services Techniques qui a réagi très vite et le soir même le nid a été détruit sous mes yeux.

Projets :

1) La stérilisation des chats errants va être votée au prochain conseil municipal et un article y est dédié dans ce Dives Infos.

2) Un projet pour la NCPA et la région est en train de naître dans mes dossiers, Normandisk Land, qui sera une chasse aux trésors en géocaching, grandeur nature, tout en découvrant la richesse historique de notre chère Normandie.

Contactez-moi :
divesaalane.estellerocard@laposte.net
Tél : 06 46 80 39 45

OCTOBRE ROSE

Dimanche 24 octobre 2021

Au profit de la ligue contre le cancer



Départ : 9 H 30 à Port Guillaume

Marche rose : 5,5 km - Course rose : 11 km

INSCRIPTIONS : DOMITYS DIVES-SUR-MER,
DOMITYS CABOURG ET AGENCE POINTEL À HOULGATE

Adultes : 10€

Enfants (de 8 à 16 ans) : 3€